

Les dates des élections municipales officiellement fixées



C'est officiel, les dates des prochaines élections municipales sont désormais connues. Suite au décret paru le 28 août au Journal officiel le premier tour se tiendra donc le dimanche 15 mars et le second tour le dimanche 22 mars. Dans ce cadre, les électeurs seront ainsi convoqués en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux des 151 communes de Vaucluse. Par ailleurs,

Les mêmes dates, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les électeurs procèderont aussi à l'élection des conseillers communautaires représentant ces communes au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

Le décret rappelle par ailleurs « que les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique, et à jour des inscriptions intervenues jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin (article L. 17 du code électoral), soit le 6 février 2026, ainsi que des inscriptions dérogatoires



intervenues jusqu'au 5 mars 2026 (article L. 30 du code électoral) et, le cas échéant, des décisions d'inscription ou de radiation rendues par le juge d'instance (article L. 20 du code électoral). »

L.G.

Patrice Brun réélu président de la Safer PACA



La <u>Société d'aménagement foncier et d'établissement rural</u> (Safer) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a tenu son assemblée générale au cours du mois de juin durant lequel son président <u>Patrice Brun</u> a été réélu.



Patrice Brun vient d'être réélu, à l'unanimité, à la tête de la Safer PACA. Ce sera donc le dernier mandat pour cet agriculteur à Reillanne (04) qui entend poursuivre les efforts de la Safer durant les quatre prochaines années tout en apportant de l'innovation. « La période est difficile, elle appelle à un renforcement de notre action », a-t-il déclaré.

La réélection de Patrice Brun s'est accompagnée de la nomination de Jérémy Lieutier, jeune agriculteur installé entre Moustiers-Sainte-Marie et Sisteron, au poste de vice-président. De son côté, il souhaite renforcer l'ouverture, améliorer la pédagogie autour des missions de la Safer, et assurer une meilleure diffusion des informations afin de favoriser l'adhésion de tous les porteurs de projets.

Le président a aussi renouvelé sa confiance au directeur général délégué <u>Laurent Vinciguerra</u>, <u>nommé en 2022</u> mais au sein de la Safer PACA depuis 2008, soulignant la qualité de son engagement et de son pilotage opérationnel.

Parmi les priorités de la Safer PACA, il y a la poursuite du Projet Pluriannuel d'Activité Stratégique 2022-2028, qui se concentre notamment sur la transmission des exploitations, le repérage et la remise en cultures de friches, ainsi que la lutte contre les détournements d'usage des terres agricoles, mais aussi le pilotage économique affiné en temps de crise.

Comité technique de la Safer : une immersion aux airs de 'petit parlement foncier'

Elu depuis 1989, Christian Gros ne se représentera pas à la mairie de Monteux



Ecrit par le 8 décembre 2025



Après 7 mandats, dont un dans l'opposition, <u>Christian Gros</u>, maire de Monteux et président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, vient d'annoncer qu'il ne briguera pas un nouveau mandat.

Après <u>la maire d'Avignon Cécile Helle</u> il y a quelques jours, c'est un autre poids lourd de la gauche vauclusienne qui vient d'annoncer qu'il ne serait candidat à sa propre succession à la tête de la mairie de Monteux. A plus de 80 ans, Christian Gros qui a été élu pour la première fois en 1989 (ndlr : il a réalisé 6 mandats de maire et 1 dans l'opposition municipale), vient de confirmer l'information lors d'une conférence de presse consacrée aux grands enjeux de l'agglomération pour 2025.

« J'ai fait mon temps. »

Christian Gros, maire de Monteux

« Je vais finir mon 7e mandat. J'ai fait mon temps, explique-t-il. Cela veut dire que je ne serais pas candidat à ma propre succession. Ce n'est pas un scoop, c'est dans l'ordre naturel des choses. Il y a un moment où il faut savoir passer la main. »



Ecrit par le 8 décembre 2025

Qui pour reprendre la relève ?

Quand on lui pose question de son éventuel successeur, Christian Gros annonce que « pour l'instant, je n'ai pas de dauphin. Je crois qu'il faut laisser faire les choses car je pense que ce n'est pas nécessairement rendre service que de 'sacrer' quelqu'un. C'est à notre équipe municipale (ndlr : qu'il a informé en amont de cette décision) de désigner son ou sa successeur. »

Le maire sortant précise également qu'il ne figurera pas sur une quelconque liste, y compris en position inéligible.

« Nous avons décidé de créer de la richesse. C'est ce que nous avons fait avec Beaulieu. »



La zone de Beaulieu. DR: Sorgues du Comtat

A l'heure du bilan Christian Gros estime qu'il « a fait le 'taf' » et que ce qui l'a le plus 'éclaté' c'est le développement de la zone de Beaulieu.

« J'ai été élu en 1989 en tant que maire. J'ai été élu sur un programme de développement économique et de mutation économique. Monteux était une ville pauvre habitée par des gens pauvres. En clair, nous n'avions pas un rond. Donc, on a décidé de créer de la richesse. C'est ce que nous avons fait avec l'aménagement du quartier de Beaulieu. A l'époque, nous nous sommes dits que les aménageurs ou les lotisseurs étaient capables de faire 'leur beurre' en faisant des aménagements. Pourquoi pas nous, une collectivité ? Mais au lieu de nous en mettre plein les poches, nous avons fait du paysage. On a acheté 108 hectares où seulement un tiers de la surface est urbanisé. Le reste c'est le lac, la voirie etc. Aucun lotisseur n'aurait 'gaspillé' autant de terre. »

Aujourd'hui, la zone Beaulieu abrite deux parcs d'attractions (Ndlr : Spirou et Wave island), de nombreuses entreprises ou bien encore Horizon Provence, une nouvelle zone commerciale de près de



12 000 m2. De quoi permettre à Monteux, où son intercommunalité, d'afficher l'un des dynamismes économiques les plus fort du département et l'un des développements démographiques parmi les plus importants de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Pour cela, nous nous sommes rendus maître du foncier même si nous n'avions pas une idée précise de ce que nous voulions faire, reconnaît Christian Gros. Si nous n'avions pas eu la maîtrise du foncier, tout cela nous n'aurions pas pu le faire. »

« Je ne vis pas ma vie dans le rétroviseur. »

Dans tous les cas, ce n'est pas les difficultés dont se plaignent actuellement une très grande majorité de ses homologues élus (contraintes financières ou budgétaires) qui l'ont poussé à passer le relais.

« Je ne vis pas ma vie dans le rétroviseur et les difficultés cela a tendance à me motiver. Les défis permettent d'avancer mais les projets ce n'est jamais fini. Il faut donc savoir passer à autre chose sinon on ne s'arrête jamais. Au final, je pense laisser un bel outil avec des projets en cours qui sont bien avancés. Et pour ma part, ce dont je suis sûr, c'est que je ne m'ennuierai pas. »

Election à la Chambre d'Agriculture : le 'oui mais' des paysans vauclusiens



Ecrit par le 8 décembre 2025



Elections à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse : la liste FDSEA et JA 84 arrive en tête mais perd un siège. Deuxième la Confédération paysanne (CP) et troisième la Coordination rurale (CR) qui progresse.

En Vaucluse, <u>la Chambre d'Agriculture</u> reste entre les mains de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de Vaucluse et le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA 84) grâce à liste emmenée par Sophie Vache et Jordan Charransol qui totalise 49,18% des suffrages. La liste perd cependant un siège (13 au lieu de 14 dans la précédente mandature). En 2° position arrive la Confédération Paysanne (24,10% contre 18,08% en 2019) qui conserve ses 2 sièges, 3° la Coordination Rurale (17,85% contre 6,57%) qui en décroche un second, quant au Modef (Mouvement de défense des exploitants familiaux) il totalise 8,87% des voix (14,06% lors du dernier scrutin) et garde son unique siège.

« La FDSEA reste majoritaire et le Vaucluse soudé. »

Georgia Lambertin, présidente sortante



Georgia Lambertin, présidente sortante se félicite que « La FDSEA reste majoritaire et le Vaucluse soudé. La Chambre d'Agriculture est un outil au service de tous dans le département, face à la crise, au changement climatique ». Du côté du Modef, Nicolas Olive regrette « d'avoir rassemblé moins de 10% des voix, mais, malgré la baisse du nombre d'exploitations, la participation a progressé avec 42,35% au lieu de 41,36% en 2019, c'est dire si la colère gronde et si les paysans en ont ras-le-bol et se battent pour résister et survivre ».



Les résultats des élections de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Crédit : DR

La Confédération paysanne à la tête de la Chambre d'Ardèche



En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, pas de 'dégagisme' de la FDSEA, comme c'est le cas en Ardèche, par exemple où la Confédération paysanne, pour la première fois de son histoire, présidera la Chambre d'Agriculture pendant les 6 ans qui viennent. En France, une quinzaine de départements ont été enlevés par la Coordination rurale et ses bonnet jaunes très en pointe dans la lutte depuis plus d'un an contre l'inertie du Ministère de l'Agriculture, notamment en matière de normes qui s'empilent sur le mille-feuilles imposé par l'Union européenne.

Montée de la Coordination rurale en Paca

Dans les Bouches-du-Rhône, la FDSEA reste majoritaire mais recule de plus de 13%, dans le Var, même tassement de -9%, dans le Gard -6%. En revanche, la Coordination rurale elle, a amélioré ses scores : +10% dans le Var, +11% dans les Bouches du Rhône et surtout +20% chez nos voisins gardois (30,45% au lieu de 11,24% en 2019). Dans le même temps, à peu de chose près, la Confédération paysanne réalise des scores identiques à ceux du scrutin précédant (24,69% contre 22,57% dans les Bouches-du-Rhône, 23,01% contre 24,22% dans le Var et 19,56% contre 18,9% dans le Gard).

Election de la présidence

L'installation de la nouvelle équipe aura lieu le 20 février à Avignon. Georgia Lambertin, la présidente sortante a déjà annoncé qu'elle se présenterait à nouveau pour un nouveau mandat. Ensuite, après l'élection à la tête des 6 départements de la Région Sud, il sera procédé à l'élection de celui ou celle qui succèdera à André Bernard pour la présidence, cette fois, de la Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

CPME : Alain Gargani affiche ses ambitions nationales



Ecrit par le 8 décembre 2025



<u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME Sud</u>, vient d'officialiser sa candidature à la présidence nationale de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

Actuellement présidée depuis 10 ans par <u>François Asselin</u>, la Confédération représentant 239 000 entreprises adhérentes regroupées au sein de 122 fédérations ainsi que 112 unions territoriales, élira un nouveau président en janvier 2025. Outre Alain Gargani, et Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie sont aussi candidats à la présidence de l'organisation patronale.

« Ma candidature repose sur la volonté de fédérer l'ensemble des forces vives de la CPME autour d'une vision partagée : une organisation capable de répondre aux enjeux de demain tout en restant profondément ancrée dans les réalités locales, explique Alain Gargani. Je souhaite porter la voix de toutes les petites et moyennes entreprises, qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales ou dans les services. »

« Se renforcer pour défendre l'économie réelle. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud



« Dans un contexte politique incertain, poursuit-il, la CPME doit se renforcer pour défendre l'économie réelle et les PME. Mon action se concentrera sur trois priorités. Protéger la liberté d'entreprendre en allégeant les contraintes réglementaires. Accroître la notoriété et l'influence de la CPME, afin qu'elle devienne un acteur incontournable pour les entrepreneurs. Renforcer les ancrages territoriaux en soutenant les fédérations locales, véritables poumons de la CPME. »

Appelant à poursuivre le travail de François Asselin, Alain Gargani, fort notamment <u>du succès de la première édition du salon régional 'Made in PME'</u> entend insuffler « une dynamique d'ouverture, d'innovation et de défense acharnée des intérêts des entrepreneurs ».

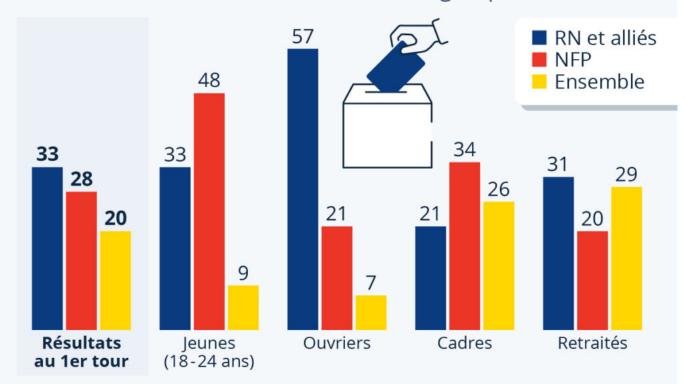
Le salon 'Made in PME' de la CPME fait carton plein auprès des entrepreneurs de la région Sud

Législatives 2024 : qui a voté quoi au premier tour ?



Législatives 2024 : quels votes selon la catégorie sociale?

Formations politiques arrivées en tête des suffrages au 1er tour et intentions de vote* selon le groupe social (en %)



^{*} Enquête menée le 27 et 28 juin 2024 auprès d'un échantillon de plus de 10 000 personnes. Sources : ministère de l'Intérieur, Ipsos via Le Parisien









Trois semaines après la dissolution de l'Assemblée nationale, déclenchée par Emmanuel Macron suite au score historique du Rassemblement National (RN) aux élections européennes (31 % des voix), le parti d'extrême droite présidé par Jordan Bardella (et ses alliés issus de LR) est arrivé en tête du premier tour des élections législatives anticipées, avec 33 % des votes, selon les résultats définitifs du ministère de l'Intérieur. L'alliance des principaux partis de gauche, le Nouveau Front populaire (NFP), recueille 28 %



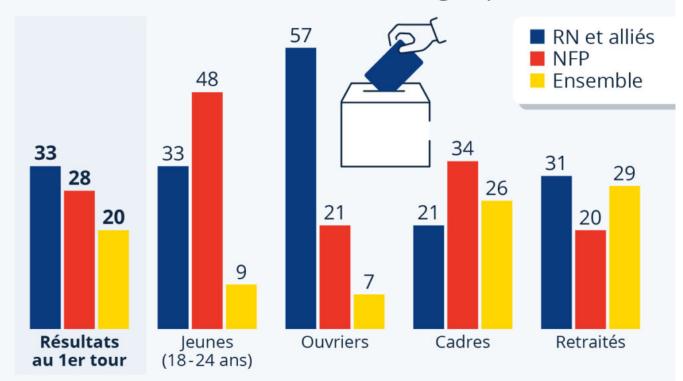
des suffrages exprimés, devant le camp présidentiel (Ensemble), qui arrive troisième avec 20 %.

Alors qu'un électeur sur trois a voté pour un candidat RN (ou allié), soit presque le double du <u>précédent record des législatives 2022</u> (18,7 % au premier tour), une <u>enquête Ipsos</u> réalisée juste avant le scrutin montre comment l'électorat RN s'est « diversifié et élargi ». Qui a voté quoi au premier tour des législatives 2024 ?

Comme le révèlent les données reprises dans notre infographie, les ouvriers ont largement plébiscité le RN et ses alliés (57 %), et ces derniers obtiennent également un score important chez les employés (44 %). La formation politique d'extrême droite a gagné un grand nombre de voix chez les retraités, chez qui elle arrive en tête (31 %), bien que de peu devant la majorité présidentielle (29 %), et chez les jeunes. Ainsi, si près d'un jeune âgé de 18 à 24 ans sur deux (48 %) a voté pour le NFP, le RN et ses alliés récoltent un tiers des voix (33 %) dans cette tranche d'âge, contre 9 % pour Ensemble. Outre chez les jeunes, le NFP est également arrivé en tête chez les cadres (34 %) et les professions intermédiaires (35 %). Parmi les catégories sociales étudiées, c'est chez les cadres que le RN recueille son score le moins élevé (21 %); pour le NFP il s'agit des retraités (20 %) et pour Ensemble des ouvriers (7 %).

Législatives 2024 : quels votes selon la catégorie sociale ?

Formations politiques arrivées en tête des suffrages au 1er tour et intentions de vote* selon le groupe social (en %)



^{*} Enquête menée le 27 et 28 juin 2024 auprès d'un échantillon de plus de 10 000 personnes. Sources : ministère de l'Intérieur, Ipsos via Le Parisien





Législatives : l'extrême droite aux portes du pouvoir

Par ailleurs, comme le laissaient présager les derniers sondages, avec 33 % des suffrages exprimés (10 628 330 voix sur 32 060 561) au premier tour des législatives anticipées de 2024, le Rassemblement national (RN) et ses alliés, a réalisé la meilleure performance de son histoire au premier tour d'une

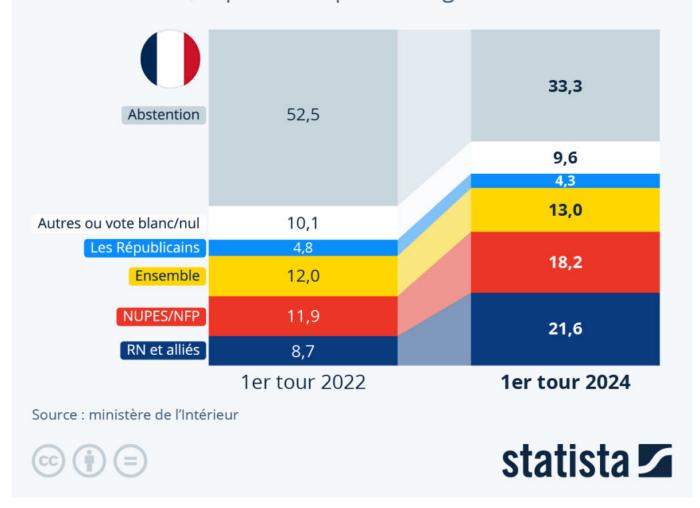


élection. Par rapport au premier tour des législatives 2022 (4 248 626 voix sur 22 745 498), le parti d'extrême droite a plus que doublé son nombre de votes récoltés. Le premier tour de ce scrutin a également enregistré le taux de participation le plus élevé depuis les élections législatives de 1997, soit 66,7 %, contre 47,5 % au premier tour en 2022.

Basée sur les <u>résultats définitifs</u> communiqués par le ministère de l'Intérieur, l'infographie ci-dessous donne un aperçu de l'évolution du score des principales forces politiques du pays entre le premier tour des législatives 2022 et 2024. Les données sont exprimées en pourcentage des inscrits sur les listes électorales et rendent compte, entre autres, du poids de l'abstention sur les scrutins.

Législatives : percée historique du RN au premier tour

Comparaison des résultats du premier tour des législatives 2022 et 2024, exprimés en pourcentage des inscrits



De <u>Tristan Gaudiaut</u> pour <u>Statista</u>



La maire d'Avignon veut faire barrage au RN dans la 1re circonscription de Vaucluse



Cécile Helle, maire d'Avignon, vient de clarifier sa position dans le cadre du second tour des élections législatives dans la 1^{re} circonscription de Vaucluse qui se tiendra dimanche 7 juillet prochain. Lors du premier tour, les électeurs d''Avignon, Morières-lès-Avignon et Le Pontet ont placé en tête la RN Catherine Jaouen avec 34,62%.

Derrière, la question était de savoir qui arriverait en 2e position entre le candidat LFI, Raphaël Arnault, militant lyonnais antifa parachuté par les instances nationales, et Philippe Pascal, figure de gauche locale notamment soutenue par la maire socialiste Cécile Helle ou bien encore le sénateur socialiste Lucien Stanzione. Au final, avec 24,76% Raphaël Arnault devance sèchement Philippe Pascal (18,27 %).

« La lutte contre l'extrême-droite est depuis toujours l'un des fondements de mon engagement. »



Cécile Helle, maire d'Avignon

« Le risque d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale pour le RN est aujourd'hui bien réel et je suis comme tous les démocrates, inquiète pour l'avenir de notre pays, explique-t-elle. C'est une perspective à laquelle je ne peux bien sûr me résigner puisque la lutte contre l'extrême-droite est depuis toujours l'un des fondements de mon engagement. J'en appelle donc à toutes les électrices et tous les électeurs de la 1^{re} circonscription de Vaucluse pour avoir un vote clair le dimanche 7 juillet prochain pour le candidat du Nouveau Front Populaire afin de faire barrage à l'extrême-droite. »

Le report des voix de Philippe Pascal et, plus encore, celles de la macroniste Malika Di Fraja, (16,13%), devrait être déterminant pour assurer la victoire à l'un ou l'autre des camps. Pour la gauche, le risque est de reproduire le scénario de 2022 où le candidat Insoumis de la Nupes, Farid Faryssy, n'avait pas fait le plein de voix dans cette circonscription plutôt qualifiée de gauche.

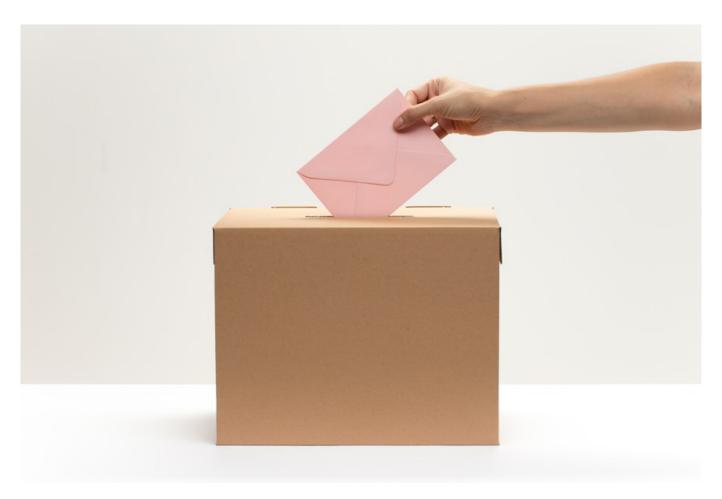
La résistance d'Avignon face au Rassemblement national

« Hier soir, les résultats des élections législatives ont permis une nouvelle fois de constater la résistance de la ville d'Avignon face à l'avancée du Rassemblement National dans notre pays, et dans le département de Vaucluse, se félicite justement Cécile Helle. La gauche du Nouveau Front Populaire totalise en effet près de 48% des voix, soit 20 points de plus qu'au niveau national. J'y vois évidemment le résultat de la politique que nous conduisons, nous qui incarnons localement avec la majorité municipale depuis plus de 10 ans le Front Populaire. Mais j'y vois aussi la résistance d'Avignon, la Républicaine, d'Avignon, en festival qui debout et avec courage, fait face depuis toujours, à la menace de l'extrêmedroite. J'y vois enfin l'espoir que suscite auprès d'une partie des Françaises et des Français le programme social très ambitieux porté par l'union des forces de gauche et écologistes dans cette élection. »

Marie-France Lorho (RN) à deux doigts de retrouver son siège dès le 1er tour







Marie-France Lorho (RN) frôle les 50% afin d'être élue dès le 1er tour. Pour le second tour, Monia Galvez (Nouveau Front Populaire) partira de loin (19,64%) pour lui ravir son siège. Derrière, personne ne peut se maintenir.

4^e circonscription de Vaucluse :

Marie-France Lorho, remplaçant Philippe de Beauregard (RN): 49,89%

Monia Galvez, remplaçant Alain Viseux (Nouveau Front Populaire): 19,64%

Lise Chauvot, remplaçant Marc Hoffmann (**Renaissance**): 17,27%

David Marseille, remplaçante Nadine-Renée Jullian (LR): 4,44%

Marie-Claude Bompard, remplaçant Xavier Marquot (Reconquête): 3,51%

Bruno Coulon, remplaçant Thomas Faure (UDI): 3,13%

Anne-Marie Hautant, remplaçant Pascal Recotillet (Région et peuples solidaires) : 1,20%

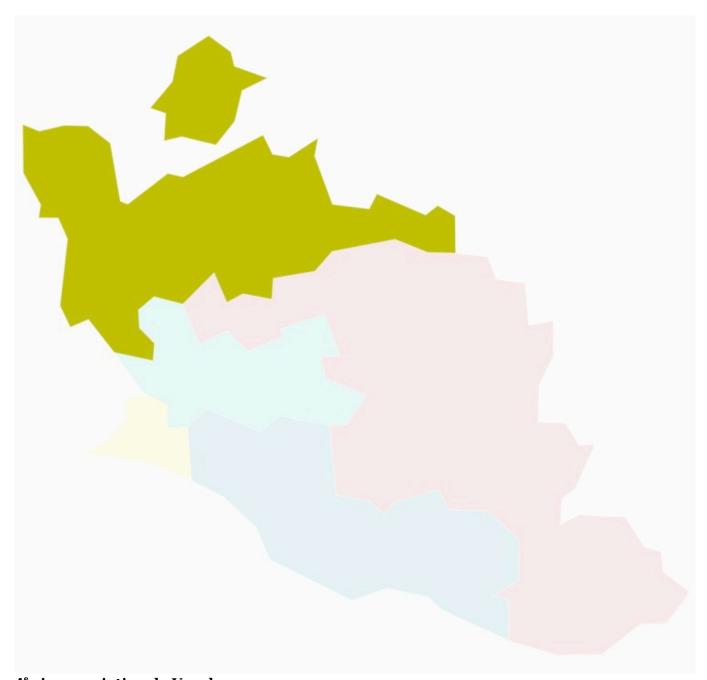
Nicolas Petillot, remplaçant Olivier Bellot (LO): 0,92%

Les communes de la 4e circonscription du Vaucluse

Beaumes-de-Venise, Beaumont-du-Ventoux, Bollène, Brantes, Buisson, Caderousse, Cairanne, Camaret-sur-Aigues, Châteauneuf-du-Pape, Crestet, Entrechaux, Faucon, Gigondas, Grillon, Jonquières, La Roque-



Alric, Lafare, Lagarde-Paréol, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Le Barroux, Malaucène, Mondragon, Mornas, Orange, Piolenc, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Sainte-Cécile-les-Vignes, Savoillan, Séguret, Sérignan-du-Comtat, Suzette, Travaillan, Uchaux, Vacqueyras, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu, Violès, Visan.



4^e circonscription de Vaucluse



2e circonscription de Vaucluse : la RN Bénédicte Auzanot largement en tête



Bénédicte Auzanot (RN) réalise près du double de Patrick Blanes, le candidat Nouveau Front Populaire (45,95% contre 24,85%). Sylvie Viala (Renaissance), arrivée 3e avec 24,85%, est en position de se maintenir.

2e circonscription de Vaucluse :

Bénédicte Auzanot, remplaçant Christian Montagard (RN): 45,95%

Patrick Blanes, remplaçante Adeline Le Baron (Nouveau Front Populaire): 24,85%

Sylvie Viala, remplaçant Eric Bruxelle (**Renaissance**) : 19,40%



Dominique Brogi, remplaçante Amandine Cassard (**LR**) : 6,91% **Julien Langard**, remplaçante Valérie Chastan (**Reconquête**) : 1,72% **Gérard Mangiavillano**, remplaçante Françoise Bertrand (**LO**) : 1,02% **José-Angel Sanchez**, remplaçante Perle Velkey (**divers**) : 0,14%

Les communes de la 2e circonscription du Vaucluse

Bonnieux, Buoux, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Châteauneuf-de-Gadagne, Cheval-Blanc, Cucuron, Fontaine-de-Vaucluse, Jonquerettes, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lacoste, Lagnes, Lauris, Le Thor, Lourmarin, Maubec, Ménerbes, Mérindol, Oppède, Puget, Puyvert, Robion, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Saumane-de-Vaucluse, Sivergues, Taillades, Vaugines, Villelaure.



Ecrit par le 8 décembre 2025



2e circonscription de Vaucluse